

DDFiP du CHER (formation spécialisée)

Séance du 23 août 2023, une séance pour rien !

La 2^e séance plénière de la nouvelle FS du CHER se tenait ce mercredi 23 août 2023.

En début de séance vos représentants **FO-DGFIP** ont fait la déclaration suivante .

« Mme la Présidente, nous sommes surpris de nous retrouver en séance ce jour, un 23 août.

En effet, les documents ont été envoyés pendant les vacances et le temps de préparation a été fortement restreint.

On a oublié le droit à la déconnexion préconisée par le « CHSCT » en son temps.

Nous attendons donc des informations sur des modifications importantes, devant intervenir avant le 1^{er} septembre dans la mise en place du SIE « démétropolisé » de Vierzon, qui pourraient justifier une convocation au mois d'août et dans ces conditions. »

La suite de la séance va nous confirmer, hélas, qu'il n'y avait aucune raison de convoquer une FS en plein mois d'août, pourtant sur un sujet, le **SIE de VIERZON**, qui méritait un peu plus d'attention et plus de temps de préparation pour les O.S.

Vos représentants **FO-DGFIP** ont rappelé la nécessité du retour d'un agenda social pour un meilleur fonctionnement de nos instances.

Cette séance aura au moins permis la présentation du nouvel assistant de prévention, Arnaud Dupre, qui remplace Sandrine Brette-Roubeyrotte.

Le point n°1 de l'ordre du jour devant présenter le R.I. (règlement intérieur) , la direction générale devant voter celui-ci...début octobre 2023, presque un an après la mise en place des FS. Un oubli ?

Nous passons directement aux **Observations, relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail, dans le registre SST.**

Il y a seulement 3 fiches

- SGC de BAUGY ,

Il y avait un dysfonctionnement d'un détecteur de fumée qui a été solutionné (changement de pile).

- Site de Sainte-Catherine à BOURGES

A la demande de **FO-DGFIP** la fiche n° 57 a été réactivée. Elle concerne les courants d'air des ouvrants. On constate que cette fiche date de 2012 et qu'à ce jour rien n'a changé.

La direction nous indique que ce n'est pas d'actualité compte tenu des coûts. Il faudra peut-être prévoir un atelier « pâte à joints » si l'on ne veut pas que ça dure encore des années.

Nous comprenons pourquoi cette fiche avait mystérieusement disparu de l'état de suivi.

- SGC de BOURGES

la demande de cloisonnement d'un bureau est en cours, plusieurs scénarii doivent être proposés aux agents après réception du rapport de l'ISST (inspecteur de santé et sécurité au travail) ..

Vient-ensuite le **Tableau de suivi des exercices d'évacuation incendie** depuis la dernière séance plénière.

Pour les bâtiments de plus de 50 personnes, un exercice d'évacuation est obligatoire tous les semestres. Pour ceux de moins de 50 personnes, 1 exercice annuel est fortement conseillé, mais il n'est pas obligatoire. Ces bâtiments doivent tout de même être dotés d'alarmes de classe 4 (alarme incendie) .

Le tableau permet de voir que le **site de CONDE** n'a pas encore effectué son exercice 2023 et que les autres sites sont à jour de leurs obligations en matière d'évacuation.

Au vu de sa configuration, le **SIE « démétropolisé » de VIERZON** devra effectuer un exercice par an et un responsable sécurité unique devra être désigné pour l'ensemble du site (DGFIP et autres organismes présents).

Il serait souhaitable d'ajouter à ces exercices une visite des locaux pour les nouveaux arrivants dans un service.

Pour les actions 2023 financées par la FS, il y a eu 3 ajouts.

- Une formation santé et sécurité au travail a été programmée en plus le 28 septembre pour 750 €,

- une dotation de 10 000 € supplémentaire a été provisionnée pour l'achat de matériel à visée médicale, portant celui-ci à 15000€,

- l'achat de 3 « gym ball » pour le CFP de Vierzon.

Sur ces propositions, vos représentants **FO-DGFIP** ont fait les observations suivantes.

sur les « GYM-ball » nous avons demandé qu'un recensement soit effectué avant d'acheter ce type de matériel car beaucoup se « promènent » dans les services et traînent sous les tables. Il serait bon également de faire une information aux agents sur la façon de les utiliser et l'endroit où peuvent les trouver.

D'autre part, nous regrettons le fait que des agents doivent s'acheter leurs pansements, la DDFiP voulant peut-être faire l'économie de trousse de secours.

Nous arrivons au sujet qui devait justifier une FS en Août, **le SIE démétropolisé de VIERZON.**

Il n'y aura que la présentation du rapport de l'ISST, demandé avant l'été par les O.S.

Il confirme les remarques faites par les O.S. depuis le début, et les éléments du rapport de l'ergonome de bercy.

Pourtant, rien ne change, éventuellement « des mesures organisationnelles » sur l'emplacement des bureaux, mais aucun plan n'est produit par la direction.

FO-DGFIP a fait remarquer que le fonctionnement de l'air ne semblait pas conforme. En effet, la VMC, qui n'est plus que simple flux, extrait l'air des bureaux ventilés par l'air « qui passe sous les portes », jusque-là tout va bien.

Mais les extracteurs de chaleur de la clim réversible rejettent l'air chaud au-dessus du toit des bureaux et sous le toit du vieux bâtiment. **En fait, les bureaux sont aérés par de l'air chauffé par la clim...**

Un comité de suivi sera mis en place pour le suivi des conditions de vie au travail des agents affectés dans ce local.

Pour les nouveaux affectés à ce service, dès à présent, n'hésitez pas à nous faire remonter vos observations

Le DUERP(document unique d'évaluation des risques professionnels) et **le PAP** (programme annuel de prévention)

-Le DUERP avait fait l'objet d'un précédent groupe de travail. Il est consultable sur ULYSSE et peut faire l'objet de modifications toute l'année. C'est le dernier DUERP sous cette forme-là, les modalités de classement des risques devraient changer l'année prochaine.

- Le PAP, les O.S font remarquer que ce dernier ne fait toujours pas apparaître un des facteurs principaux de la dégradation des conditions de travail, la suppression des emplois.

Les représentants des personnels de la FS du CHER ont déclaré « Tant que les suppressions d'emploi à la DGFIP continuent, tant qu'il n'y a pas de créations d'emploi statutaires à hauteur des enjeux, tant que le travail ne s'adapte pas à l'humain, tant que la reconnaissance financière et de promotion des agents reste insignifiante, la Formation Spécialisée du Cher donnera un avis défavorable à ce programme annuel de prévention»

Enfin, les **QUESTIONS DIVERSES.**

FO-DGFIP a demandé où en étaient les travaux à CONDE pour l'arrivée de la trésorerie Bourges Hôpitaux prévu en 2024. le bail de celle-ci prenant fin au 1^{er} septembre 2024.

La direction répond qu'il n'y a pas de travaux de prévus pour l'arrivée de la Trésorerie de Bourges Hôpitaux, juste la modification de l'affectation de locaux pour certains services.

Si sur l'installation des services pour l'arrivée de Bourges Hôpitaux nous n'avons pas encore le détail, une chose est sûre, il n'y a pas de travaux prévus.

Vos représentant **FO-DGFIP** en FS du CHER

Titulaire, Franck Janssonie

Suppléant, Florian VYE

Pensez à consulter nos sites (cliquer sur le nom)

- [FO DGFIP du CHER](#)
- [FO DGFIP national](#)

